

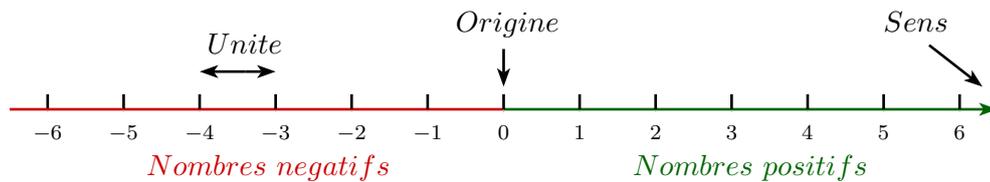
Chapitre n° 7 : Repérage

I Droite graduée



Définition :

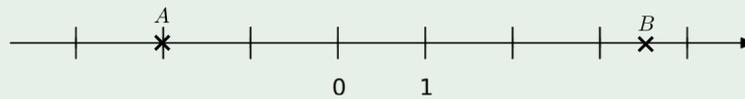
Une droite graduée est une droite qui contient un point nommé **origine**, une **unité** et un **sens**.



Sur une droite graduée, chaque point est repéré par un nombre relatif.

On dit que ce nombre est **l'abscisse** du point.

EXEMPLE.



Sur cette droite graduée, l'abscisse du point A est -2 . On note : De même :

II Repérage dans le plan



Définition :

Un **repère orthogonal** du plan est composé de deux droites graduées perpendiculaires et de même origine.

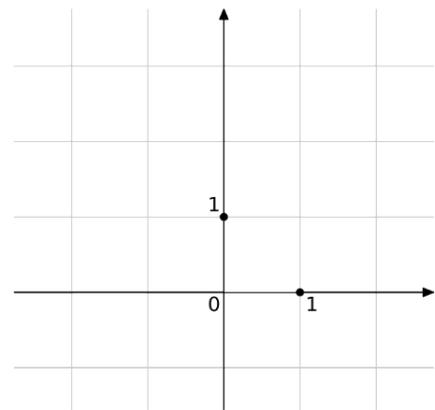
L'une horizontale est appelée axe des

et l'autre verticale est appelée axe des

Dans un repère orthogonal, un point est repéré par

ses **coordonnées**, son et son

.....



EXEMPLE.

Dans ce repère orthogonal, l'abscisse du point R est et son

ordonnée est

Ses coordonnées sont On note :

